d'énumérer. Ils ne sont pas pour autant xénophobes, ils demeurent ouverts au reste du monde. Les rues de Vancouver sont un témoignage éclatant de la diversité de notre culture et de nos points de vue. Mais les Canadiens se soucient aussi de savoir vers quoi nous nous dirigeons et, naturellement, ils se tournent vers le gouvernement pour les guider.

La question n'est donc pas de savoir si nous devrions nous retrancher dans l'isolationnisme, mais de trouver les moyens d'affronter les nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, qu'elles soient réelles ou présumées. C'est dans cette optique que nous devons définir les besoins des années 90 en matière de sécurité et y répondre. En notre qualité de décideurs, quelles sont les nouvelles responsabilités qui nous incombent?

J'aimerais insister ici sur le fait qu'il nous faut non seulement déceler clairement les sources d'insécurité mais aussi, et surtout, faire la distinction entre les problèmes locaux, régionaux et mondiaux. Ce ne sont pas des catégories faciles à définir. Le conflit en Bosnie, par exemple, peut bien être un problème local, mais sa capacité de s'étendre dans les États voisins en fait un enjeu régional. Les questions de portée mondiale, comme la prolifération nucléaire, sont souvent abordées dans le contexte des problèmes de sécurité locaux. La péninsule coréenne, dont j'ai parlé en détail l'été dernier avec d'autres ministres des Affaires étrangères au cours de ma visite en Asie, en est un bon exemple, tout comme la situation qui règne dans le sous-continent indien. En revanche, le sous-développement et la dégradation de l'environnement sont des problèmes mondiaux qui exigent une intervention à la fois locale et internationale.

Nous devons en outre examiner attentivement les moyens d'action les plus susceptibles de résoudre ces problèmes. Une fois encore, ces moyens pourraient être d'ordre mondial et revêtir la forme de régimes juridiques internationaux. D'autres, conçus pour s'attaquer le plus efficacement possible aux problèmes de sécurité, pourraient être régionaux, locaux ou bilatéraux. Nous ne devons jamais perdre de vue l'adaptation à la dynamique locale. En Asie du Sud aussi bien que dans la péninsule coréenne, des risques nucléaires se posent. Toutefois ces deux régions ont un régime politique très divergent et c'est là un facteur dont il nous faut tenir compte.

Je considère les Nations Unies comme la pierre angulaire essentielle dont dépend la sécurité mondiale. Malgré ses défauts, aucun autre organisme international ne peut établir des normes mondiales pour contrôler le nouveau climat qui règne en matière de sécurité. Nous n'avons d'autre choix que d'essayer de l'améliorer. Mais une réforme de l'ONU ne constitue qu'un élément de la conjoncture mondiale à ce chapitre. Les nombreux accords locaux et régionaux conclus en dehors des structures onusiennes peuvent aussi inciter à la modération dans les rapports